

- > Médecins omnipraticiens
- > Médecins spécialistes
- > Chirurgiens dentistes
- > Spécialistes en chirurgie buccale et maxillo-faciale
- > Optométristes
- > Infirmières ayant le droit de prescrire

## Virage numérique : patient et médicaments d'exception

**Vous êtes prescripteur dans le cadre des mesures du patient d'exception et des médicaments d'exception et vous recourez au télécopieur pour nous transmettre des demandes? Donnez-nous votre avis sur le virage numérique!**

Pour nous assurer que la transition s'effectue aisément au cours de notre virage numérique, nous aimerions en savoir davantage sur votre utilisation du télécopieur dans le cadre des mesures du patient d'exception et des médicaments d'exception.

Nous sollicitons donc votre participation à un court sondage d'une durée approximative de 10 minutes. Vous avez jusqu'au 21 mai 2021 pour nous faire part de votre avis.

Vous pouvez participer en cliquant directement sur le lien au bas de la page. Vous pouvez également nous joindre par téléphone au **1 800 561-9749, poste 4165**.

Notez que votre participation est volontaire et que vos réponses demeureront anonymes.

Merci pour votre collaboration!

RÉPONDRE AU SONDAJE